

Lyon, le 12 mai 2021

Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2020

Esker, un des principaux éditeurs mondiaux de solutions de dématérialisation de documents, a mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) son Document d'Enregistrement Universel 2020 le 12 mai 2021, sous le numéro D.21-.0457.

Ce document est disponible sur le site de la société Esker à l'adresse suivante <https://www.esker.fr/investisseurs/information-reglementee/> et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

À propos d'Esker

Leader mondial des solutions d'automatisation des cycles de gestion Procure-to-Pay et Order-to-Cash, Esker valorise les départements financiers et services clients des entreprises et renforce la coopération interentreprises. La plateforme cloud Esker permet en outre d'animer un écosystème vertueux avec ses clients et fournisseurs.

Basées sur l'Intelligence Artificielle (IA), les solutions d'Esker permettent de gagner en productivité, d'améliorer la visibilité sur son activité et de réduire les risques de fraude tout en renforçant la collaboration avec ses clients, ses fournisseurs et ses collaborateurs.

ETI française dont le siège social se situe à Lyon, Esker est présente en Europe, en Amérique du Nord, en Asie/Pacifique et en Amérique du Sud. Cotée sur Euronext Growth à Paris (Code ISIN FR0000035818), l'entreprise a réalisé 112,3 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020 dont plus des 2/3 à l'international.

Esker SA

113 boulevard de Stalingrad, 69100
Villeurbanne
Tél. – +33 (0) 4 72 83 46 46
Fax – +33 (0) 4 72 83 46 40
E-mail – info@esker.fr

ESKER - Emmanuel Olivier

infofi@esker.fr ou 04 72 83 46 46
www.esker.fr

ACTUS – Olivier Lambert

olambert@actus.fr ou 04 72 18 04 95

Suivez-nous



Visitez notre blog !

www.dematerialiser.fr